

Des milliers de tuteurs académiques dans les établissements d'enseignement et de formation, partout en Europe, accompagnent les jeunes et les adultes lors de leur mise en situation de travail à l'occasion de stages, périodes d'apprentissage ou de mobilité pour faciliter la transition formation-emploi.

L'enjeu majeur du projet Certitude est la reconnaissance de la fonction de tuteur académique par la validation de ses compétences grâce à la mise en place d'un dispositif de certification à l'échelle européenne.

Partenaires du projet européen Certitude

7 partenaires au sein d'un consortium qui implique 5 pays européens :
France : IRUP, Agefos PME
Luxembourg : Centre Henri Tudor
Belgique : Procert, MacTeam
Irlande : Viasyst
Suisse : Euroqual.



Certification
des compétences
de tuteur académique



Point contact Certitude

IRUP
Campus industriel
Rue de Copernic, CS 20369
42050 Saint-Etienne Cedex 2
Email: contact@certitude.eu
Téléphone: +33 477 911 629



Lifelong
Learning
Programme

Cette publication est réalisée pour le projet CERTITUDE, www.tutor-certification.eu. Ce projet est co-financé avec le soutien de la Commission Européenne dans le cadre du programme Leonardo da Vinci.

Cette communication reflète uniquement la vision de ses auteurs et la commission ne peut pas être tenue pour responsable des informations contenues dans le présent document.



Certitude
A European Tutor Certification

www.tutor-certification.eu

Pourquoi certifier les compétences de tuteur académique ?

Pour aller vers une reconnaissance de la fonction dans les établissements d'enseignement et de formation.

Un dispositif pour certifier les compétences des tuteurs

Le développement généralisé des dispositifs de formation par alternance, articulant enseignement et mise en situation professionnelle, s'accompagne d'un fort besoin en matière d'encadrement de qualité des stagiaires, élèves et étudiants concernés. Le tutorat académique a pour objectif d'accompagner la transition formation-emploi des jeunes et des adultes, mais cette fonction reste à ce jour peu valorisée, alors qu'elle est indispensable à la qualité des dispositifs de professionnalisation et de transmission de savoirs et compétences. L'existence de tuteurs certifiés permettra de rassurer les entreprises et les apprenants, pour rendre lisibles les pratiques tutorales et aider à la professionnalisation de cette fonction.

Acteurs concernés par le dispositif de certification



- Les tuteurs avec expérience
- Les établissements d'enseignement
- Les organismes de formation
- Les organismes de certification de personnes

Quels résultats disponibles ?

Référentiel de compétences

Le référentiel, qui décrit les compétences clés du tuteur académique, a été bâti de sorte à prendre en compte la très grande diversité de situations de tutorat en Europe.

Dispositif de certification

Le dispositif de certification a été élaboré par un groupe d'experts représentant les parties prenantes de la certification de tuteur académique. Il décrit l'accès à la certification, en définit les critères, les conditions et les règles applicables à la certification de tuteur.

Certification on-line

Afin de faciliter l'accès à cette certification partout en Europe, la certification se déroule on-line. Le dépôt de la candidature, l'examen de la recevabilité et l'examen de certification sont font via une plateforme dématérialisée.

Conformité aux exigences ISO 17024

Le dispositif de certification est conforme aux exigences de la norme ISO 17024 relative à la certification de personnes, ce qui assure son amélioration continue et la lisibilité de la certification de tuteur dans tous les pays.

Le consortium du projet Certitude

Le projet Certitude qui a débuté en 2012, est co-financé pendant 2 ans par le programme Leonardo da Vinci de l'Union Européenne. Cette initiative repose sur un effort conjoint de 7 partenaires issus de 5 pays européens représentant différents domaines d'expertise complémentaires pour croiser les pratiques (formation, enseignement, certification de personnes, management de la qualité, conseil aux entreprises, mobilisation de réseaux d'acteurs...).

Cadres européens EQF et ECVET

Le dispositif de certification de tuteur académique s'appuiera sur les recommandations européens CEC (Cadre Européen des Certifications) ainsi que sur le dispositif ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training) afin d'assurer la pérennité du Référentiel de Compétences de Tuteur ainsi que la reconnaissance de cette qualification au plan européen et national.



Tuteurs, Organismes de formation, Organismes certificateurs
vous êtes intéressés par la certification de tuteur académique, inscrivez-vous sur :
www.tutor-certification.eu